

# Fiche signalétique

**SÉRIES AMI-TUF<sup>MD</sup> SGL et SGLHB INCLUANT LE SUFFIXE LCF**

1 | Page

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Noms commerciaux/synonymes :	AMI-TUF <sup>MD</sup> recouvert d'élastomère de silicone/fibre de verre tissé recouvert d'élastomère de silicone, dans une variété de formes (rouleaux, couvertures, etc.).
<u>Identification du produit :</u>	Séries SGL et SGLHB incluant le suffixe LCF dans une variété de couleurs.
<u>Nom chimique/synonymes :</u>	Fibre de verre à filament continu recouvert de polymère de polysiloxane composé/fibres de verre, verre fibreux, recouvert de caoutchouc de silicone.
<u>Nom du fabricant :</u>	Auburn Manufacturing, inc. P. O. Box 220 Mechanic Falls, ME 04256 1-800-264-6689

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Statut OSHA HCS : Le produit n'est pas un produit chimique dangereux tel que défini par la norme OSHA 29 CFR 1910.1200



### Informations de sécurité :

- P281 : Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- P302 : En cas de contact avec la peau, laver avec du savon doux et à l'eau courante
- P304 : En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur. Consulter un médecin si l'irritation persiste
- P305 : En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin si l'irritation persiste

Mentions de danger : S.O.

Numéro CAS (Chemical Abstracts Service) : 65997-17-3 (substrat de fibre de verre)

# Fiche signalétique

**SÉRIES AMI-TUF<sup>MD</sup> SGL et SGLHB INCLUANT LE SUFFIXE LCF**

2 | Page

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients dangereux</u>	<u>% poids</u>	<u>OSHA-PEL</u>	<u>ACGIH VLE</u>	<u>AUTRE</u>
Fibre de verre, continu Filament	≥ 66,5 ≥ 81,5	a.	5 mg/m <sup>3</sup> . 8 h TWA	3 x 10 <sup>6</sup> fibres/m <sup>3</sup> 10 h TWA (NIOSH)
Polysiloxane composé polymère	15,0 à 30,0		-----Inconnu-----	
<u>Ingrédients non dangereux</u>				
Apprêt	≤ 3,5		-----aucune limite établie-----	

- a. L'OSHA n'a pas établi de limite d'exposition admissible (PEL) spécifique pour la fibre de verre. Celui-ci est considéré comme une « particule non autrement réglementée » (PNOR) et se voit appliquer la limite d'exposition admissible de l'OSHA pour les poussières incommodes, de 5 mg/m<sup>3</sup> pour la fraction de poussières respirables et de 15 mg/m<sup>3</sup> pour la fraction de poussières totales pour une TWA de 8 heures (moyenne pondérée dans le temps).

## 4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau : Laver à l'eau courante avec du savon doux. Utiliser un tissu humide pour enlever les fibres plus facilement. Ne pas frotter ou gratter les zones irritées, afin d'éviter d'aggraver l'irritation. En frottant ou en grattant, vous risquez d'enfoncer les fibres dans la peau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment les yeux en faisant couler de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion : S.O. (sans objet)

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs : Eau, mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique

**Instructions spécifiques de lutte contre l'incendie** : En cas d'incendie important, l'utilisation d'appareils respiratoires autonomes est nécessaire.

Risques d'incendie et d'explosion inhabituels : Aucun risque connu.

# Fiche signalétique

**SÉRIES AMI-TUF<sup>MD</sup> SGL et SGLHB INCLUANT LE SUFFIXE LCF**

3 | Page

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT (utiliser l'équipement de sécurité ou l'EPI approprié) :  
Ne s'applique pas aux produits solides.  
Pour les poussières et les fibres générées au cours de la fabrication, aspirer et stocker.

## 7. MANIPULATION, ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Manutention : Voir section 8.

Entreposage : Pas de précautions particulières.

Élimination : Éliminer conformément aux lois fédérales, provinciales et locales relatives aux déchets solides non dangereux.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ventilation : Une ventilation générale par dilution ou une ventilation locale par aspiration doivent être assurées si nécessaire, afin de maintenir l'exposition au-dessous des limites PEL ou VLE. **Une ventilation adéquate doit être assurée en cas de températures élevées.**

Protection des voies respiratoires : Un masque antipoussières jetable correctement ajusté homologué NIOSH/MHSA tel que le modèle 3M 8210 ou le modèle 9900 (en environnement à humidité élevée) ou équivalent doit être utilisé lorsque : des concentrations élevées de poussière sont rencontrées; le niveau de fibres de verre dans l'air dépasse les limites d'exposition admissible OSHA; en cas d'irritation. Utiliser une protection respiratoire conformément au programme de protection respiratoire de votre entreprise et à la réglementation de l'OSHA 29 CFR 1910.134.

Protection des yeux : Des lunettes de sécurité, des lunettes-masque ou un écran facial doivent être portés chaque fois que des matériaux en fibre de verre sont manipulés.

Vêtements de protection : Porter une chemise ample à manches longues couvrant jusqu'au ras du cou et un pantalon. L'irritation de la peau résultant de l'exposition à la fibre de verre survient principalement sur les points de pression tels que le tour du cou, les poignets et la taille. Toujours porter des gants pour manipuler le produit.

Bonnes pratiques de travail/d'hygiène : Manipuler en respectant les bonnes pratiques industrielles de sécurité et d'hygiène :

= Éviter l'exposition inutile aux poussières et aux fibres

= Enlever les fibres présentes sur la peau après exposition

= Faire attention à ne pas frotter ou gratter les zones irritées. En frottant ou en grattant, vous risquez d'enfoncer les fibres dans la peau. Les fibres doivent être éliminées par lavage. L'utilisation de crèmes protectrices peut être utile dans certains cas.

= Utiliser un appareil d'aspiration pour retirer les fibres et les poussières des vêtements. **L'AIR COMPRIMÉ NE DOIT JAMAIS ÊTRE UTILISÉ.** Toujours laver les vêtements de travail séparément et nettoyer le lave-linge/l'évier afin d'éviter que les fibres de verre retirées ne se déposent sur d'autres vêtements.

= Maintenir la zone de travail exempte de poussières et de fibres générées au cours de la fabrication. Utiliser un appareil d'aspiration afin d'éliminer les poussières et les fibres. Éviter de balayer ou d'utiliser de l'air comprimé, car ces techniques renvoient les poussières et les fibres en suspension dans l'air.

# Fiche signalétique

SÉRIES AMI-TUF<sup>MD</sup> SGL et SGLHB INCLUANT LE SUFFIXE LCF

4 | Page

= Offrir un accès à des douches de sécurité et des fontaines de lavage oculaire.

= Réserver à une utilisation professionnelle uniquement. **Tenir hors de portée des enfants.**

Limites d'exposition (VLE) :

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point de fusion (ramollissement) : N.M. (non mesuré)

Point d'ébullition(°C) : S.O. (sans objet)

Densité (verre simple) : N.M.

Pourcentage de volatilité : S.O.

Pression de vapeur saturante : (mm Hg) : S.O.

Densité de vapeur (Air = 1) : S.O.

Taux d'évaporation (Éther diéthylique = 1) : S.O.

Solubilité dans l'eau : Non soluble

Aspect et odeur : Tissu flexible recouvert de couleurs variées et sans odeur.

pH : S.O.

Densité relative : S.O.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'exposition : S.O.

Point de congélation : S.O.

Point d'éclair : S.O.

Coefficient de partage n-octanol/eau : S.O.

Point d'auto-inflammation : S.O.

Température de décomposition : S.O.

Viscosité : S.O.

## 10. STABILITÉ CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité (Conditions à éviter) : Le produit est stable.

Stabilisateurs : S.O.

Incompatibilité (Matières à éviter) : Aucune connue.

## 10. STABILITÉ CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ (suite)

Produits de décomposition dangereux : Les apprêts et liants peuvent se décomposer sous l'action du feu. Les produits de décomposition primaire comprennent le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, d'autres hydrocarbures et de l'eau.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Point d'éclair (°F) : S.O. (sans objet)

Point d'auto-inflammation (°F) : S.O.

Limites d'inflammabilité (%) :

LEL : S.O.

UEL : S.O.

# Fiche signalétique

**SÉRIES AMI-TUF<sup>MD</sup> SGL et SGLHB INCLUANT LE SUFFIXE LCF**

5 | Page

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Principales voies d'exposition : Inhalation et contact avec la peau.

Dangers pour la santé (incluant les effets aigus et chroniques ainsi que les symptômes de surexposition) :

<u>AIGUS</u> :	<u>Inhalation</u> :	L'inhalation de poussières et de fibres peut entraîner une irritation des voies respiratoires supérieures (bouche, nez et gorge).
	<u>Contact avec la peau</u> :	Le contact avec la peau des poussières et des fibres peut provoquer des démangeaisons et une irritation mécanique temporaire.
	<u>Contact avec les yeux</u> :	Le contact avec les yeux des fibres et des poussières peut produire une irritation mécanique temporaire.
	<u>Ingestion</u> :	Irritation mécanique temporaire du tube digestif. Observer la victime. En cas de symptômes, consulter un médecin.

CHRONIQUE : Voir section *Cancérogénicité* ci-dessous. Il n'existe aucun effet connu sur la santé associé à une exposition chronique à ce produit.

### CANCÉROGÉNÉCITÉ :

Ingrédients dangereux :	Classé comme cancérigène par :	<u>ACGIH</u> <u>IARC</u> <u>NTP</u> <u>OSHA</u>
Filament continu de fibre de verre		Non Non* Non Non
Polysiloxane composé polymère		-----Inconnu-----

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (SUITE)

\*CIRC : En juin 1987, le Centre International de recherche sur le Cancer (CIRC) a classé les filaments continus de fibre de verre dans la catégorie non classifiable en ce qui concerne la cancérogénicité humaine (groupe 3). Les résultats provenant aussi bien d'études sur l'homme que sur l'animal ont été jugés insuffisants par le CIRC pour pouvoir considérer les filaments continus de fibre de verre comme des matériaux cancérigènes possibles, probables ou avérés.

PROBLÈMES MÉDICAUX AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION : Les personnes possédant des antécédents de maladies chroniques respiratoires ou cutanées susceptibles d'être aggravées par des irritants mécaniques peuvent présenter un risque accru d'aggravation de leur état en cas d'exposition au cours de l'utilisation du produit.

## 12. INFORMATIONS RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT

S.O.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Voir section 8 (le cas échéant)

# Fiche signalétique

SÉRIES AMI-TUF<sup>MD</sup> SGL et SGLHB INCLUANT LE SUFFIXE LCF

6 | Page

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S.O.

## 15. INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉGLEMENTATIONS

S.O.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation de la fiche signalétique  
révisé pour contenu et exactitude

23 mai 2014  
10 septembre 2020

À notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Les informations fournies sont basées sur les données octroyées par nos fournisseurs. Toutefois, Auburn Manufacturing inc. et ses filiales n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. Bien que nous estimions que ces produits et ces informations sont fiables, ceux-ci sont destinés à être utilisés par des personnes qualifiées, à leurs risques et périls. L'utilisateur est seul responsable de la décision finale visant à déterminer si un matériau est approprié. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne sommes pas en mesure de garantir que ce soient les seuls dangers existants.